

## Des étudiants d'Oxford veulent la peau d'un professeur catholique qui a critiqué l'homosexualité

Article rédigé par *Le blog de Jeanne Smits*, le 17 janvier 2019

Source [Le blog de Jeanne Smits] A 77 ans, John Finnis, professeur émérite de droit et de philosophie du droit dans l'une des plus prestigieuses universités au monde n'a plus rien à prouver sur le plan de l'érudition et du savoir. Mais des étudiants d'Oxford réclament son licenciement – il enseigne toujours – en raison de propos « discriminatoires » qu'il aurait tenus à l'égard de l'homosexualité. Cet enseignant catholique, assurent ces étudiants de la génération « flocon de neige », constitue par sa présence sur le campus une menace pour les gays. John Finnis est « particulièrement connu », paraît-il, pour son « homophobie » et sa « transphobie ». Il « a même conseillé au gouvernement des Etats-Unis de ne pas offrir de protection légale aux personnes LGBTQ+ qui souffrent de discrimination ».

Près de 500 étudiants ont à ce jour signé la pétition demandant le départ de John Finnis, accusé pour le simple fait d'avoir affirmé – en 1994 et 2011 notamment – la loi naturelle dans des écrits universitaires. Loi naturelle conforme à la doctrine catholique, forcément. Etant donné, donc, qu'il affirme simplement la loi naturelle et la morale catholique, cela veut bien dire que ce sont elles qui sont en réalité dans le viseur des nouveaux censeurs. La bonne nouvelle, c'est que les autorités académiques ont décidé de soutenir le professeur – et ce n'était pas gagné par les temps qui courent – au nom de la liberté propre à la recherche universitaire. « Le débat académique vigoureux ne constitue pas du harcèlement dès lors qu'il est mené de manière respectueuse et sans violation de la dignité d'autrui », selon les autorités d'Oxford.

La pétition sur [change.org](http://change.org) donne quelques exemples des déclarations « haineuses » de John Finnis : on lui reproche d'avoir comparé les relations homosexuelles à la bestialité, de qualifier le fait d'être gay de « mauvais » et « destructeur », entre autres affirmations certes vigoureuses. Mais il est également dans le collimateur pour avoir dénoncé les malheurs à venir liés à la « diversité culturelle » et qualifié l'immigration moderne à une sorte de « colonisation à l'envers ».

Choses d'autant plus graves, selon les pétitionnaires, que Finnis assure des séminaires obligatoires pour les étudiants en droit de troisième cycle – il serait grand temps que l'université d'Oxford révise et étende ses mesures de protection des minorités et de politique d'égalité.

La citation complète concernant la bestialité est celle-ci, issue de *Loi, moralité et orientation sexuelle*, un essai publié en 1994 : « La copulation d'êtres humains avec des animaux est rejetée parce qu'elle traite l'activité de la sexualité humaine et de sa satisfaction comme recherchée d'une manière appropriée alors qu'à l'instar de l'accouplement des animaux, elle est séparée de l'expression d'un bien commun intelligible – et traite de la sorte la vie humaine corporelle, dans l'une de ses activités les plus intenses, comme simplement animale. L'accouplement génital délibéré de personnes du même sexe est rejetée pour une raison très similaire. »

Le Pr Finnis a réagi à la pétition [dans les colonnes de \*The Oxford Student\*](#) en déclarant : « La pétition travestit ma position ainsi que mon témoignage dans le cadre du litige constitutionnel américain. Quiconque consulte le site internet de la faculté de droit ou suite les liens fournis par la pétition peut constater les nombreuses erreurs de celle-ci. J'assume tous ces écrits. Ils ne contiennent pas l'ombre d'une phrase

“phobique”. L’essai de 1994 met en avant une critique classique et strictement philosophique de tout acte sexuel non marital et il a été republié à de nombreuses reprises. »Mais pourquoi essayer de réfléchir lorsque la pensée unique est de votre côté ?